

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 20 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 20 mars 2023 à 19 heures 10 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé dans la salle polyvalente, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROBIN, Maire, sur convocation adressée le 15/03/2023.

Etaient présents : MM. ROBIN Jean-Louis, GIRARD Yannis, MALVILLE Gilles, JACQUET Stéphane, BUREAU Antoine, GATEFIN Bertrand, DUBOIS Cyrille, DOUCET Antoine; Mmes LAGNY Peggy, MARCHAND Marie, VIALLES Élisabeth, DUPUY Charline, GOUALLIER Noëlle, BAUDAIS Alexandra, GUÉRET Stéphanie, AUGU Johanna, GASNAULT Ella et BIRAUD Marie-Hélène.

Etaient absents excusés : M. COIREAU Jérôme, M DURAND Mathieu, M. POUPEAU Stéphane.

Était absent : M. MAUPTIT Sébastien et Mme HARPIGNIES Aurore.

Pouvoirs : M. POUPEAU Stéphane à M. GIRARD Yannis  
M. COIREAU Jérôme à Mme VIALLES Élisabeth  
M. DURAND Mathieu à M. GATEFIN Bertrand

Secrétaire de séance : Mme LAGNY Peggy

Ordre du jour

- \* APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022
- \* VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
- \* AFFECTATION DU RESULTAT 2022
- \* PREPARATION DU BUDGET COMMUNAL 2023

Aucune remarque n'ayant été faite sur le compte-rendu de la réunion du 06 mars 2023, il est approuvé à l'unanimité.

**BUDGET COMMUNE -APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022**

Les résultats portés dans le compte administratif de la commune de Tauxigny-Saint-Bauld et le compte de gestion étant identiques, il est proposé d'adopter le compte de gestion de la commune de Tauxigny-Saint-Bauld présenté par Mme l'Inspectrice du service de gestion comptable de Loches pour l'exercice 2022,

Pour la section Fonctionnement  
Les dépenses sont de 833 202.48 €  
Les recettes sont de 1 305 247.69 €

Pour la section Investissement  
Les dépenses sont de 275 897.73 €  
Les recettes sont de 1 002 626.94 €

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes,

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler sur le compte de gestion de la commune de Tauxigny-Saint-Bauld dressé par la Trésorière Municipale pour l'exercice 2022, l'approuve, à l'unanimité.

### BUDGET COMMUNE - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

M. le Maire donne lecture du compte administratif du budget de la commune de Tauxigny-Saint-Bauld. Il précise que cela présente l'exécution du budget de l'exercice 2022, tel qu'il résulte des décisions budgétaires adoptées à cet effet.

Le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent en 2022 de 472 045.21 €.

Le résultat de la section d'investissement présente un excédent en 2022 de 726 729.21 €.

M. Bertrand GATEFIN demande le pourcentage des subventions d'investissement finalement encaissées par la commune.

M. ROBIN Jean-Louis, Maire, répond que la commune touche généralement plus qu'attendu sauf sur la péréquation de la taxe d'habitation.

Monsieur le Maire sort de la salle.

Sous la présidence de M. Yannis GIRARD, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire, le Conseil Municipal arrête les résultats du compte administratif du budget 2022 de la commune de Tauxigny-Saint-Bauld et l'approuve à l'unanimité.

Monsieur le Maire est rappelé dans la salle pour revenir présider la séance.

### BUDGET COMMUNE - AFFECTATION DU RESULTAT 2022

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2022 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion A : résultat reporté	<b>472 045.21 €</b>
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion) B commune :	<b>0 €</b>
* Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2022 A+B	<b>472 045.21 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

C Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) : (total à reprendre article 001)	<b>386 766.66 €</b>
---	---------------------

D		
Restes à réaliser :	Restes à réaliser :	soldes des restes à réaliser :
Dépenses :	Recettes :	
<b>548 197.93 €</b>	<b>308 313.38 €</b>	<b>- 239 884.55 €</b>

E Besoin de financement à la section d'investissement E= C + D	<b>0 €</b> <b>(Excédent investissement cumulé 146 882.11 €)</b>
--	--

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget pour 2022 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	<b>472 045.21 €</b>
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	<b>0 €</b>

### **PRÉPARATION DU BUDGET COMMUNAL 2023**

M. ROBIN Jean-Louis, Maire, présente les grandes lignes du budget primitif 2023 à la suite des réunions des commissions communales et de la réunion de la commission finance.

En fonctionnement, les chapitres 60 et 61 prévoient un doublement des réalisations de l'année 2022 pour pallier l'augmentation des charges d'énergie et l'inflation des services extérieurs.

En investissement, les principales opérations sont la suite de relevage des concessions de l'ancien cimetière de Tauxigny, la suite du passage en LED de l'éclairage public, la fin de l'aménagement du chemin piétonnier et de la rue de la Jonchère, l'extension du réseau de chaleur et l'extension du restaurant scolaire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### OPÉRATION « PRÉSERVONS LES BORDS DE ROUTES ET LES CHEMINS DE NOTRE BELLE COMMUNE » (RAMASSAGE DES DÉCHETS) DU 19 MARS 2023 :

M. Bertrand GATEFIN informe que 60 personnes dont 17 enfants ont participé au ramassage. La forte implication des associations ADEVE, La Tauxibalduse, SAT, Association Familles Rurales de Tauxigny, Comité des Fêtes est saluée et appréciée.  
Le personnel municipal est remercié pour son aide.

#### ROUE TOURANGELLE LE 26 MARS :

Mme Élisabeth VIALLES, Adjointe au maire en charge de la vie locale, informe que l'installation des décorations se déroulera le samedi 25 mars à partir de 09 heures au Foyer socioculturel.

La séance est close à 19 heures 55 minutes.

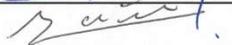
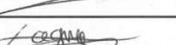
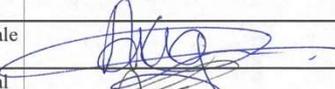
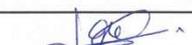
Le prochain Conseil Municipal se déroulera le lundi 03 avril 2023 à 19 heures.

DATE	NUMERO	OBJET
20/03/2023	DE_2023_004_010	BUDGET COMMUNE -APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022
20/03/2023	DE_2023_004_011	BUDGET COMMUNE -VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
20/03/2023	DE_2023_004_012	BUDGET COMMUNE - AFFECTATION DU RESULTAT 2022

République Française  
Département d'Indre-et-Loire - Arrondissement : LOCHES  
COMMUNE NOUVELLE TAUXIGNY-SAINT-BAULD

LISTE DE PRESENCE  
Réunion du 20/03/2023

Date de la convocation: 15/03/2023

NOM	FONCTION	SIGNATURE
<b>ROBIN Jean-Louis</b>	Maire	
<b>GIRARD Yann</b>	1er Adjoint Au Maire	
<b>DUPUY Charline</b>	2e Adjointe Au Maire	
<b>MALVILLE Gilles</b>	3e Adjoint Au Maire	
<b>VIALLES Elisabeth</b>	4e Adjointe Au Maire	
<b>MARCHAND Marie</b>	Conseillère Municipale	
<b>GOUALLIER Noëlle</b>	Conseillère Municipale	
<b>DOUCET Antoine</b>	Conseiller Municipal	
<b>JACQUET Stéphane</b>	Conseiller Municipal	
<b>LAGNY Peggy</b>	Conseillère Municipale	
<b>POUPEAU Stéphane</b>	Conseiller Municipal	Représenté par GIRARD Yann
<b>AUGU Johanna</b>	Conseillère Municipale	
<b>BUREAU Antoine</b>	Conseiller Municipal	
<b>GATEFIN Bertrand</b>	Conseiller Municipal	
<b>MAUPTIT Sébastien</b>	Conseiller Municipal	
<b>DUBOIS Cyrille</b>	Conseiller Municipal	
<b>COIREAU Jérôme</b>	Conseiller Municipal	Représenté par VIALLES Elisabeth
<b>GUÉRET Stéphanie</b>	Conseillère Municipale	
<b>BAUDAIS Alexandra</b>	Conseillère Municipale	
<b>BIRAUD Marie-Hélène</b>	Conseillère Municipale	
<b>HARPIGNIES Aurore</b>	Conseillère Municipale	
<b>DURAND Mathieu</b>	Conseiller Municipal	Représenté par GATEFIN Bertrand
<b>GASNAULT Ella</b>	Conseillère Municipale	